



Église des Pays de l'Ain

25 AOÛT 2021 - N° 8



Assemblée générale de l'Association Diocésaine

L'année pastorale qui vient de s'achever a été encore une fois marquée par la maladie, l'isolement, les restrictions, et par la lassitude. Il était donc bon de pouvoir se retrouver le 25 juin dernier pour la traditionnelle Assemblée générale de l'Association Diocésaine, de discuter ensemble à nouveau, et même de pouvoir revoir nos visages, le temps d'un buffet en plein air à la Maison Jean-Marie Vianney.

Dans les pages de ce numéro spécial d'EPA, vous pouvez retrouver les présentations de cette matinée : le compte-rendu de l'audit mené dans le diocèse entre l'automne 2020 et le printemps 2021, le rapport moral de notre évêque, et le rapport financier de l'économiste diocésain et du cabinet KPMG sur les comptes du diocèse pour l'année civile 2020.

Alors que l'été aurait dû être favorable au repos de tous, à l'apaisement de la société, nous constatons que l'avenir ne s'éclaircit pas encore. C'est l'occasion, une fois encore, de nous confier à saint

Joseph, patron de l'Église et protecteur des pauvres, des souffrants, des petits et des malades. Et de nous rappeler la parole du Christ, mise en exergue par Mgr Roland lors de cette assemblée générale :

« Votre Père du Ciel sait ce dont vous avez besoin. Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Ne vous faites pas de souci pour demain : demain s'inquiétera pour lui-même ; à chaque jour suffit sa peine. » (Mt 6, 32-34)

Guilhem Duval

L'Assemblée générale de
l'Association diocésaine, le 25 juin
2021 à la Salle des Pays de l'Ain

Compte rendu de l'audit du diocèse

Au début de l'Assemblée générale, Mgr Roland a présenté les conclusions de l'audit réalisé en décembre 2020 et mars 2021.

Un tel audit est proposé par la Conférence des évêques de France à l'occasion d'un changement d'évêque ou d'économe. Celui-ci avait été demandé par notre évêque à l'occasion de l'arrivée du nouvel économe, M. Olivier Bauer, avec trois points d'attention spécifiques : le sanctuaire d'Ars, la communion entre les paroisses et les services de la curie diocésaine, et enfin la solidarité fraternelle entre les paroisses.

Reporté plusieurs fois du fait du contexte sanitaire, il a été réalisé par deux équipes :

- du 8 au 10 décembre 2020 au sanctuaire d'Ars, par Emmanuel Houis, Secrétaire Général du Sanctuaire de Lisieux, et Jean-Paul Descours, bénévole des diocèses de Paris et Lyon ;
- du 8 au 12 mars 2021 auprès de la curie diocésaine, des conseils et de six paroisses, par Laurent Poichotte, économe de Soissons et Gabriel Simar, ancien économe de Beauvais.

Selon notre évêque, cet audit est une belle opportunité d'accueillir des regards extérieurs, bienveillants, compétents et rigoureux dans le but d'aider le diocèse à progresser, en profitant de l'expérience et des bonnes pratiques d'autres diocèses.

Les auditeurs qui avaient reçu au préalable de nombreux documents, ont rencontré plus de 100 personnes. Chacune des équipes a ensuite remis à notre évêque un rapport contenant ses constats des bonnes pratiques, fragilités et lacunes, et ses conseils et préconisations. Une restitution de cet audit

a été faite à l'occasion des réunions régulières du printemps auprès des divers conseils de l'évêque, des services de la curie et du personnel du Sanctuaire d'Ars.

Les constats des auditeurs

Les auditeurs ont tout d'abord relevé un certain nombre de bonnes pratiques au sein du diocèse. Parmi elles :

- un service aux prêtres ainés apprécié et efficace ;
- des réunions conjointes entre le CDAE et le collège des consultants ;
- une démarche et des directives diocésaines en matière immobilière pertinentes, et au service de la fraternité
- une bonne optimisation diocésaine des achats (énergie...) ;
- la formation sur les legs par un notaire ;
- l'enthousiasme et l' nombre des acteurs bénévoles et des communautés présentes à Ars.

Ils ont aussi fait part « de la souffrance et des tensions » exprimées, de l'attente forte et unanime « d'être en vérité » et de « faire grandir la communion », avec plusieurs points à noter : « clarifier la communication », « mieux prendre en compte la réalité canonique et la réalité économique », « aller au bout des choses ». Ils en tirent une préconisation principale : « construire l'avenir ensemble ».

Enjeux et préconisations

Ils préconisent de « **construire l'avenir ensemble** », en reprenant les mots du Pape François, le 22 mai 2017 :

« Marcher ensemble est le chemin constitutif de l'Église ; le code qui nous permet d'interpréter la réalité avec les yeux et le cœur de Dieu ; la condition

pour suivre le Seigneur Jésus et pour être des serviteurs de la vie à notre époque blessée. Le souffle et le rythme du synode révèlent ce que nous sommes et le dynamisme de communion qui inspire nos décisions. Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons réellement renouveler notre pastorale et l'adapter à la mission de l'Église dans le monde d'aujourd'hui ; ce n'est qu'ainsi que nous pouvons faire face à la complexité de notre temps, pleins de gratitude pour le chemin parcouru et déterminés à le poursuivre avec parrhésia »

Pour cela, il est nécessaire de **faire grandir la communion** :

- travailler la relation évêché-paroisses-sanctuaires, la collaboration, la solidarité entre paroisses.
- redéfinir les rôles et responsabilités, simplifier, privilégier la subsidiarité, la coopération.
- assumer ensemble et informer largement.
- travailler en doyennés, pour identifier les besoins pastoraux et leurs conséquences sur l'immobilier (avec l'appui du CDAE, du CAI, de la curie) : travaux, ventes, rapport.
- En attendant que ce travail en doyenné soit réalisé, les auditeurs recommandent de limiter les investissements à l'indispensable, par exemple les logements des prêtres.

Autre préconisation : **mieux prendre en compte la réalité canonique.**

- Le diocèse, « portion du peuple de Dieu confiée à l'évêque pour qu'il en soit le pasteur, de sorte qu'elle constitue une Église particulière » (can.368)
- Faire de chaque groupement paroissial une seule paroisse, communauté précise de fidèles constituée de manière stable dans l'Église particulière (can.515) ou partie du diocèse (can.374.1), autour de

son curé

- Travailler en doyenné pour préparer l'avenir
- Se souvenir que tout donateur est avant tout un paroissien
- Prendre conscience que la curie et les services diocésains sont essentiellement centre de coût (et de flux)

Au niveau financier, il convient de **mieux prendre en compte la réalité économique**:

Les auditeurs alertent sur la situation économique préoccupante du diocèse :

- nous vivons au-dessus de nos moyens financiers courants avec un **compte de résultat de fonctionnement très déficitaire** chaque année : + de 1,1 M€ (moyenne sur 4 ans) alors qu'une « gestion en bon père de famille » le voudrait à l'équilibre.
- **une collecte du denier qui ne couvre 66% du traitement prêtres et salaires laïcs**, « pierres vivantes » de notre Église pour sa mission fondamentale d'évangélisation... et 30 à 40 % des paroissiens réguliers du dimanche qui n'ont jamais donné au denier, vivant de fait de la solidarité des autres baptisés : ils doivent être sollicités avec plus d'insistance dans leur paroisse, par le curé (ou le trésorier) relayant la communication interne. Le CDAE, constatant en particulier l'effort des donateurs en 2020, souhaite aussi que les donateurs habituels réfléchissent à leur capacité potentielle d'augmenter de 30% leur don, pour aider à équilibrer recettes pour préserver les missions et emplois dans l'Association Diocésaine.
- **une baisse alarmante du nombre de donateurs** : -32% de donateurs en 5 ans, impliquant une sensibilisation largement accrue de tous les catholiques (voir ci-dessous).
- **un coût immobilier très lourd** : plus de 2,5M€ de dépenses annuelles (fluide,

entretien, maintenance, amortissement) nécessitant d'adapter sans concession tout l'immobilier aux besoins pastoraux prospectifs (à 20 ans avec 1 paroisse pour 25000 pers. environ) raisonnés par doyennés et d'optimiser ensuite en conséquence le parc par la vente d'un certain nombre d'immeubles et la location d'autres, avec une préoccupation active de solidarité entre paroisses. Le tableau ci-dessous résume la situation des charges et produits, sur la partie gauche des biens liés au culte, sur la partie droite des autres biens.

Cette **réflexion-action sur les biens immobiliers** a été unanimement retenue comme prioritaire par le Conseil Diocésain des Affaires Économiques, par le Conseil Presbytéral et par le Collège des Consultants. Elle sera mise en œuvre tout au long de cette année 2021 2022, et commencera, en préparation, par la distribution prochaine à chaque curé, référent immobilier ou trésorier de la liste de tous les biens du doyenné. Une journée de travail par doyenné est d'ores et déjà planifiée à l'Évêché, le matin sur les aspects pastoraux entre

2020 En K€	EVECHE (HORS SERVICES)	SERVICES (DONT AD GESTION LOCATIVE)	PAROISSES	MAISON DIOCESAINE (MJMV)	SANCTUAIRE ARS	S/TOTAL
FLUIDES	27	42	484	61	60	674
ENTRETIEN IMMOBILIER	6	26	50	9	25	116
ENTRETIEN MOBILIER	7		20	9		37
MAINTENANCE HORS INFO	8		31	3		42
MAINTENANCE INFO	37	3	15			55
TF	25	42	75	16	23	181
TH	21		9	3		33
AMORTISSEMENTS	64	110	642	77	296	1188
REPRISE FONDS DEDIES / AMORT.	-9		-30		-259	-298
SOUS TOTAL CHARGES	187	222	1296	178	145	2028
LOYERS		193	114	63		370
SOUS TOTAL PRODUITS		193	114	63		370
TOTAUX	-187	-29	-1182	-115	-145	-1658

2020 En K€	SCI LALANDE	SCI JEAN BAPTISTE	EURL FRASSATI	SCI REMPARTS	ASS. BRESSE ET BUGEY	S/TOTAL	TOTAL GENERAL
FLUIDES	19	16	6	1		42	716
ENTRETIEN IMMOBILIER	6	25			1	32	148
ENTRETIEN MOBILIER		2				2	39
MAINTENANCE HORS INFO			1			1	43
MAINTENANCE INFO							55
TF	26	20		6	4	55	237
TH		1	6			7	39
AMORTISSEMENTS	120	206	2		27	355	1544
REPRISE FONDS DEDIES / AMORT.							-298
SOUS TOTAL CHARGES	170	270	15	6	33	495	2523
LOYERS	124	170	32		12	338	708
SOUS TOTAL PRODUITS	124	170	32		12	338	708
TOTAUX	-46	-100	17	-6	-21	-157	-1815

l'évêque et les curés, l'après-midi sur les conséquences immobilières avec, en appui, le référent immobilier de chaque groupement paroissial, le président du CAI, la responsable diocésaine de l'immobilier, l'économiste diocésain et le vicaire général.

Grâce à Dieu, depuis 5 ans maintenant, l'équilibre du résultat net s'obtient par ces cessions d'actifs ainsi que par les legs et donations de nos aînés. Cette aide précieuse n'en est pas moins aléatoire, et doit, pour les auditeurs, continuer à être traitée comme ressource exceptionnelle. Nos efforts de communication « legs », reconnus comme bonne pratique pour 2020, doivent se poursuivre pour développer cette façon de « transmettre l'espérance », et ce pas uniquement pour les personnes sans descendance. Sur 2021, le visuel de campagne nationale a évolué et localement, un film est envisagé pour éclairer sur cette ultime façon de continuer à faire du bien.

Pour ce qui est de **l'amélioration des ressources**, les auditeurs préconisent :

- un fichier centralisé des adresses postales et mail des baptisés, partagée entre curé et service communication ou dons, permettant d'informer, solliciter, relancer. Il serait avantageusement complété en suggérant de participer au denier, pour 5€ minimum, à l'inscription au catéchisme, à l'aumônerie, à la préparation à un sacrement, à l'école catholique, etc. en distribuant le dépliant « dons à l'Église » ; La mise en œuvre de ces actions a été retenue par le conseil presbytéral de juin 2021 et décidée par notre évêque.

- de lancer une campagne don consacrée aux vocations, ce qui a été mis en œuvre dès juin 2021.

- de compléter l'équipe des ambassadeurs dans chaque doyenné, pour contacter et solliciter les donateurs importants actuels ou potentiels, plus particulièrement au sujet des chantiers du diocèse.

- de développer le paiement par CB : panier quête connecté, troncs, etc.

- d'augmenter le plancher casuel et d'ajouter un casuel confirmation, point qui n'a pas été retenu par le conseil presbytéral.

Côté **baisse des dépenses**, outre l'immobilier évoqué ci-dessus, les auditeurs incitent à :

- poursuivre les synergies d'une part organisationnelles évêché, sanctuaire d'Ars et d'autre part achats au sein du diocèse. Après l'énergie, sont à traiter : imprimerie, cierges, sécurité, bureau de contrôle, etc.

- évaluer l'impact pastoral des activités (Maison Jean-Marie Vianney, librairie, radio, etc.) versus leur coût et de décider de réduire ou supprimer en conséquences les subventionnements

- définir quelles sont les missions stratégiques, leur effectif nécessaire, leur coût et à quel niveau (paroisse, doyenné, diocèse, province ?)

Pour compléter les préconisations prioritaires, il convient de mentionner également :

- des formations canonique et économiques larges et partagées (conseils éco, prêtres, etc.)

- l'adaptation de l'outil de gestion pour disposer des indicateurs pertinents et

pour établir un compte d'exploitation et un bilan annuels par paroisse collant à la réalité économique et en particulier à leur « disponible » réel.

- le développement d'une démarche budgétaire globale et une participation des paroisses (tout donateur est avant tout un paroissien) à la curie (qui est essentiellement un centre de coût et de flux) sur une assiette unique, plus simple et plus directement compréhensible par chacun.

Une invitation à marcher ensemble

En conclusion de cette présentation de l'audit, Mgr Roland a donné plusieurs pistes de réflexion pour favoriser le travail en commun :

- d'une part la priorité de l'évangélisation : *« Votre Père du Ciel sait ce dont vous avez besoin. Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Ne vous faites pas de souci pour demain : demain s'inquiétera pour lui-même ; à chaque jour suffit sa peine. »* (Mt 6 32-34)

- et d'autre part la maxime de Gábor Hevenesi, jésuite hongrois : *« Telle est la première règle de ceux qui agissent : crois en Dieu comme si tout le cours des choses dépendait de toi, en rien de Dieu. Cependant mets tout en œuvre en elles, comme si rien ne devait être fait par toi, et tout de Dieu seul. »*

- Et enfin : *« Frères, soyez dans la joie, cherchez la perfection, encouragez-vous, soyez d'accord entre vous, vivez en paix, et le Dieu de l'amour et de la paix sera avec vous. »* (2 Co 13 11)

Une suite de l'audit au Sanctuaire d'Ars

Lors de l'Assemblée Générale de l'Association Diocésaine du 25 juin, le Père Rémi GRIVEAUX, nouveau curé-recteur d'Ars, a présenté quelques évolutions du Sanctuaire, à la suite de l'audit réalisé quelques mois après son arrivée.

Les auditeurs ont souligné, dans leur rapport, « l'enthousiasme et le nombre des acteurs bénévoles et des communautés présentes à Ars, dans les startingblocks pour un nouveau départ et pour renouer avec une formidable communion attendue... avec l'organisation et le management adapté ».

Une belle réunion de bénévoles s'est tenue le 30 janvier dans la basilique souterraine, restrictions sanitaires obligent. Avec plus d'une centaine de participants, et l'animation conjointe des salariés de la curie et d'Ars, elle a permis de trouver de précieux volontaires pour s'investir sur les besoins du sanctuaire dans différents domaines et les faire progresser : accueil, magasin, immobilier, finances, communication... Ainsi en est-il, par exemple, du magasin, de ses plages d'ouverture et de sa gestion ou de l'immobilier avec le chantier des « vieilles » fuites de la basilique souterraine.

Soulignant l'efficacité de cette mise en commun de compétences, le Père Rémi GRIVEAUX a également pointé la nécessité pour les salariés de poursuivre le développement de leur mission de proposition, d'animation, de formation des bénévoles, reprenant ainsi une autre préconisation des auditeurs.

De nombreux bénévoles avaient souhaité que soient réfléchies et élaborées des règles facilitant leur service au sanctuaire et lui donnant sens.

Les résultats de la consultation ont abouti aux 7 « règles de vie » promulguées par le recteur ad experimentum pour un an, à dater du 22 avril 2021. S'adressant aux bénévoles, il expliquait que, pour lui, « le gouvernement est l'aspect le plus difficile de la vie de prêtre » et que les règles élaborées par les bénévoles donnent « l'esprit des précieuses actions des bénévoles, qui contribuent à l'exercice de la charge pastorale du curé » d'une part et permettent aux visiteurs et pèlerins de « voir que vous vous aimez » d'autre part.

Charte des Bénévoles d'Ars

22 avril 2021

Les 7 paragraphes ont été composés à partir des contributions de tous les bénévoles en conservant leurs mots.

Dans le regard de Dieu

Je prends le temps de confier mon action du jour au Seigneur ainsi que les personnes rencontrées ; je veille à ne pas être un écran à la Grâce dans ce que Dieu veut faire. Servir dans les petites choses ou dans les grandes est également utile et précieux aux yeux de Dieu.

Un savant équilibre de mission et d'engagement, de liberté et de responsabilité, de service et de confiance

Après dialogue avec le Curé-recteur de la Paroisse-Sanctuaire d'Ars, je reçois de lui une mission de service bénévole claire et pour une durée définie, sur lesquelles je m'engage. J'accepte de suivre ses directives et d'entendre ses conseils ou ceux du responsable qu'il a désigné.

J'attends du responsable qu'il soit à l'écoute, qu'il crée une relation de confiance et me fasse grandir. S'appuyant sur la subsidiarité et ses principes ordonnés d'aide et de suppléance, nous développons l'autonomie la plus large possible, au plus près du terrain. Nous évoquons les difficultés à solutionner en toute franchise et sans animosité.

Un esprit collectif et fraternel

Dans la joie, la bonne humeur et la gratuité, avec un esprit constructif et fraternel, j'apporte temps et compétences au service de la Paroisse-Sanctuaire d'Ars. En vue du bien commun au Diocèse et de l'Eglise, privilégiant le long terme, je joue collectif, en partageant les informations utiles, en engageant mes talents pour la

réussite de la mission de chacun.

Vivant la miséricorde, telle qu'elle est envers chacun

Témoin personnel de l'Amour et de la grande Miséricorde de Dieu, j'accueille les frères, visiteurs ou pèlerins avec bienveillance, les écoute et les guide dans leur démarche avec attention et respect. Avec discernement et charité, discrétion et prudence dans l'interprétation, je m'exprime de manière bienveillante, confiante et en vérité.

Les fruits...

Nous marquons, de manière conviviale et commune, les événements majeurs et la reconnaissance du travail accompli.

1 Co 3,9: Nous sommes des collaborateurs de Dieu, et vous êtes un champ que Dieu cultive, une maison que Dieu construit

Rapport moral de Mgr Roland

Après un retour sur l'audit, Mgr ROLAND a présenté comme chaque année son rapport moral, qui couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020

Les personnes

Prêtres

- 88 prêtres en ministère actif dans le diocèse, dont 62 en paroisse
- 49 prêtres incardinés en ministère actif, dont 41 en paroisse
- 23 prêtres d'autres diocèses, dont 21 en ministère actif (17 en paroisse)
- 19 religieux ou membres d'une société de prêtres, dont 18 en ministère actif (4 en paroisse)
- 41 prêtres « retirés », dont 38 prêtres incardinés
- 1 prêtre incardiné étudiant à temps plein

Prêtres jubilaires

- Laurent GOY (25)
- Serge PLACIDE (25)
- Xavier RENDU (25)
- Bernard BREVET (50)
- Henri CHAPUIS (50)
- Etienne DESMARIS (60)
- Jean-Marie Joseph BERNARD (60)
- Germain CAGNIN (60)
- Jean GUILLET (65)
- Paul CORAND (70)

6 Prêtres décédés

- Marc BALLEYDIER
- Jean GUILLET
- Louis JOSSERAND
- Germain CAGNIN
- Michel LAUBEPIN
- Christian LAFFARGUE

6 Départs

- P. Patrice CHOCHOLSKI (diocèse de Marseille)
- P. David DECLERCK (SJMV)

- P. Roger FUTI (diocèse d'Owando)
- P. Jean-Bernard GAY (Oblat de St Vincent de Paul)
- P. Philippe PARANT (SJMV)
- P. Pascal POIRIER (diocèse de St Flour)

3 Arrivées

- P. Rémi GRIVEAUX (diocèse de Paris)
- P. Fabrice LETELLIER (Oblat de St Vincent de Paul)
- P. Henri de PENFENTENYO (Oblat de St Vincent de Paul)

Excardination

- P. René CHAVENT (diocèse d'Aix en Provence) (décédé en 2021)

Prêtres : quelques grands rendez-vous

- Session prêtres du diocèse : « Protection, délivrance, guérison » au Foyer sacerdotal
- Retraite sacerdotale diocésaine à Ars prêchée par le P. Nicolas BUTTET
- Rencontre pour la journée de prière pour la sanctification des prêtres

Les séminaristes

- 2 jeunes en propédeutique
- Ordination diaconale de Daniel LEFÈVRE le 6 décembre 2020

Diacres

- 13 diacres permanents
- 5 candidats en formation au diaconat
- Institution lectorat
 - Hugues d'AUBIGNY,
 - René-Paul HUET
 - Eric BOUVATTIER
- Ordination diaconale de Loïc Biot le 27 septembre 2020

Laïcs

- 51 salariés (36 équivalents temps plein) dont

Services pastoraux : 18 (7,6 ETP)
Services administratifs : 33 (27,7)
Bourg : 26
Ars : 7

Départs dans les services administratifs

- Gilles RANDON
- Olivier de COAT
- Stéphanie SALAVERT
- François-Xavier SAUSSARD

Départs dans les services pastoraux

- Lydie BRIET, laïque en mission ecclésiale à Ambérieu-en-Bugey
- Roselyne de ROMEMONT aumônerie hospitalière
- Marie FOLACHER, laïque en mission ecclésiale à Miribel
- Cécile BRASSEUR, aumônerie hospitalière
- Yves NAHAN aumônerie pénitentiaire
- Denis PRITZY, aumônerie pénitentiaire

Arrivées

- Olivier ROUCHER, enseignement catholique
- Isabelle DARONNAT, aumônerie hospitalière
- Sophie SANTOURIAN, aumônerie hospitalière
- Anne ARNAUD, aumônerie pénitentiaire
- Catherine CHARPAIL, aumônerie pénitentiaire
- Anne-Marie OYSELET, aumônerie pénitentiaire

Décès

- Franck BONNARD, retraité, bénévole à l'évêché et à la Maison Jean-Marie Vianney

Consacrés

- 2^e partie de la Visite canonique au Carmel d'Ars en compagnie de Mère

Chantal du Sauveur, Présidente fédérale

- Chapitre électif chez les Dominicaines de l'Eucharistie

Prieure générale : Soeur Myriam de la Sainte Famille

1^{ère} Conseillère : Soeur Marie Luce de la Sainte Trinité

2^e Conseillère : Soeur Rose de l'Immaculée

Les Conseils

Conseil presbytéral

Trois Assemblées du Conseil Presbytéral

- Jeudi 1^{er} et vendredi 2 octobre 2020 à l'Abbaye Notre-Dame des Dombes
- Jeudi 25 et vendredi 26 février 2021 à Ars
- Jeudi 17 et vendredi 18 juin 2021 à l'Abbaye de St-Rambert-en-Bugey

Collège des consultants

- Départ : P. Xavier RENDU
- Nomination : P. Pierre-Yves MONNOYEUR (01/04/2020)

Conseil diocésain pour les affaires économiques

Sont nommés membres pour une durée de 5 ans renouvelable, à dater du 1^{er} janvier 2020

- M. Jean-Claude BELAT
 - M. Jacques CHARRIÈRE
- Pour mémoire, voici les autres membres du conseil
- M. Jacques BOURGEOIS
 - M. Yves CHOVET
 - M. Bertrand LAPOSTOLLE
 - M. Jean-Eric SAUMET

Comité des assises de l'immobilier

Travaux effectués

- Maison paroissiale de Belley
- La Mise en sécurité de la Chapelle des Vennes
- L'Eglise Notre-Dame de St-Maurice-de-Beynost

Conseil diocésain du diaconat permanent

Départ : P. Marcel TAVEL

Membres nommés par l'évêque (01/02/2020)

- M. Daniel REVAUD (adjoint au Délégué épiscopal)
- Mme Violette REVAUD (équipe de discernement, communication, site internet)
- Mme Sylvie BARGHON (adjointe du secrétaire)
- Mme Mijou BERTHÉLÉMY (équipe de discernement, communication, site internet)
- M. Hervé CHESNEL (secrétaire)

Conseil diocésain pour l'évangélisation

Pour la cinquième année, le diocèse propose aux communautés paroissiales et aux fidèles un livret préparé par le Conseil diocésain pour l'Évangélisation. A la suite de l'encyclique Laudato Si et des conférences de l'automne, il présente des témoignages, des expériences vécues dans notre diocèse, des enseignements des papes, des réflexions et des textes de la Parole de Dieu autour de l'écologie intégrale.

Conseil diocésain de la vie consacrée

Départs : P. Jean-Bernard GAY (OSVP)

ACTIVITÉS PASTORALES

Actes sacramentels en chiffres

- 975 Baptêmes dont 19 adultes
- 480 Premières Communion
- 196 Confirmations dont 30 adultes
- 34 Professions de foi
- 160 Mariages
- 2 ordinations diaconales pour le diocèse (1 diacre en vue du sacerdoce et 1 diacre permanent)
- 2665 Funérailles

Visites pastorales

Reyrieux, Saint-André-de-Corcy et

Ambérieux-en-Dombes, Saint-Denis-les-Bourg et Péronnas, Pont-d'Ain.

Haltes spirituelles

« L'Église, Bonne Nouvelle pour le monde d'aujourd'hui » à Saint-André-de-Corcy, Cuet, Pont-d'Ain, Ambérieu-en-Bugey et Oyonnax

Les événements marquants

Pastorale des jeunes

- Marche des vocations de Montmerle à Ars (février)
- Pélé VTT du 8 au 12 juillet de Saint-Claude au Mas-Rillier en collaboration avec la paroisse d'Oyonnax
- 6^e édition de l'École de Prière des Jeunes à Matafalon-Granges du 16 au 22 Août (66 jeunes)

Ars

- Fête de l'arrivée de St Jean-Marie Vianney présidée par Mgr Maurice de GERMIGNY, évêque émérite de Blois
- 4 août présidé par le Cardinal Pietro PAROLIN, Secrétaire d'Etat du St-Siège
- Ouverture du Foyer de Miséricorde (réseau Village Saint Joseph)

Pèlerinage

- Lourdes autrement : retraite du 26 juil. 2020 au 31 juillet 2020

Autres événements marquants

- Marche avec l'Évangile, pèlerinages à pied d'une journée, organisés par Maurice SIMPLEX pour se mettre à l'écoute de la Parole de Dieu.

Les hauts de Priay (janvier)

Chanteins (février)

La chapelle des Conches (mars)

Le crêt de la neige (juin)

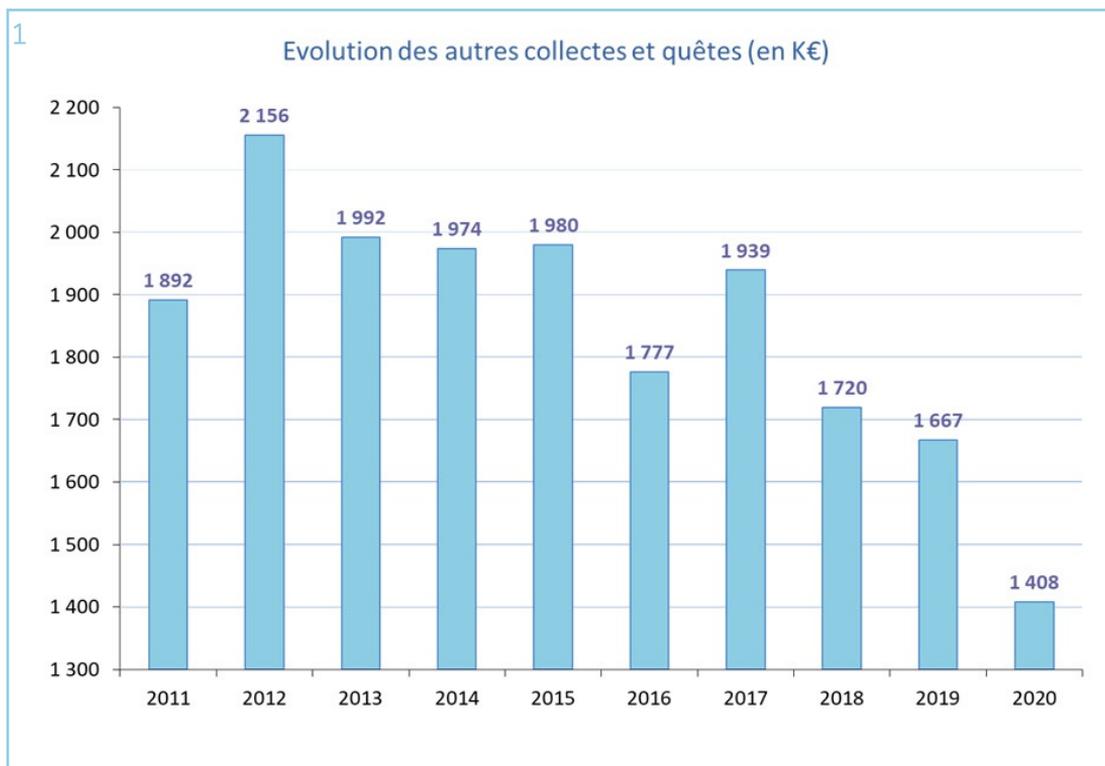
Marche diocésaine pour la création à l'abbaye de Sélignac (octobre)

- Fête de St Pierre Chanel le 12 juillet
- 3^e concours d'Art Sacré gagné par le groupement paroissial de Lhuis.

Quelques repères pour les comptes 2020 de l'Association Diocésaine

Du fait du contexte sanitaire, l'année 2020 est particulièrement atypique pour l'Association Diocésaine de Belley-Ars, au niveau financier en particulier. En effet, le culte a été interdit dans un premier temps, puis soumis à des jauges d'occupation des églises, entraînant une baisse des quêtes (-258k€ soit -15%) et de la vente des cierges (graphique 1).

Le report et les perturbations de sacrements ont également eu des conséquences importantes sur le casuel (-255k€ soit -23%, graphique 2). Les confinements ont fortement perturbé l'activité habituelle des paroisses, des sanctuaires et pèlerinages, de la maison diocésaine ainsi que les librairies-magasins.



Heureusement, un effort adapté a été consenti par les salariés qui n'ont pas été complétés sur leur chômage partiel, et par les prêtres et religieux qui ont, par solidarité, reçu 85 % de leur traitement. Cet effort a permis de solliciter des réductions de cotisations sociales, qui se sont révélées importantes.

Le denier est resté stable en volume (graphique 3) malgré une nouvelle baisse
12 • EPA Juillet 2021

du nombre de donateurs (graphique 4) : le don moyen a ainsi augmenté de +17%, passant de 224€ par donateur en 2019 à 261€ en 2020.

Merci à chacun de son engagement ou de son don au service de l'Eglise dans les pays de l'Ain.

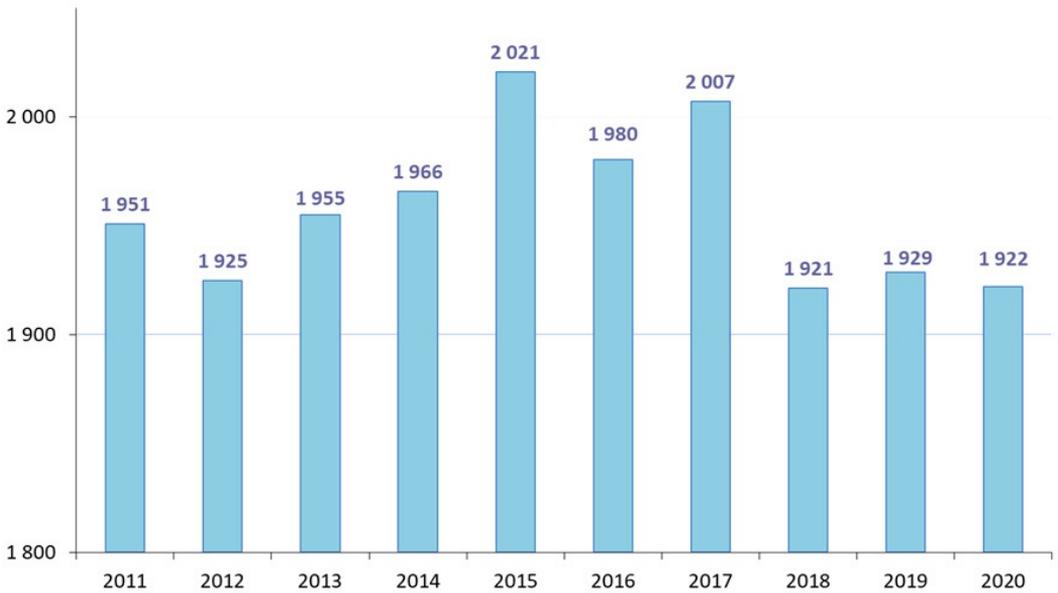
2

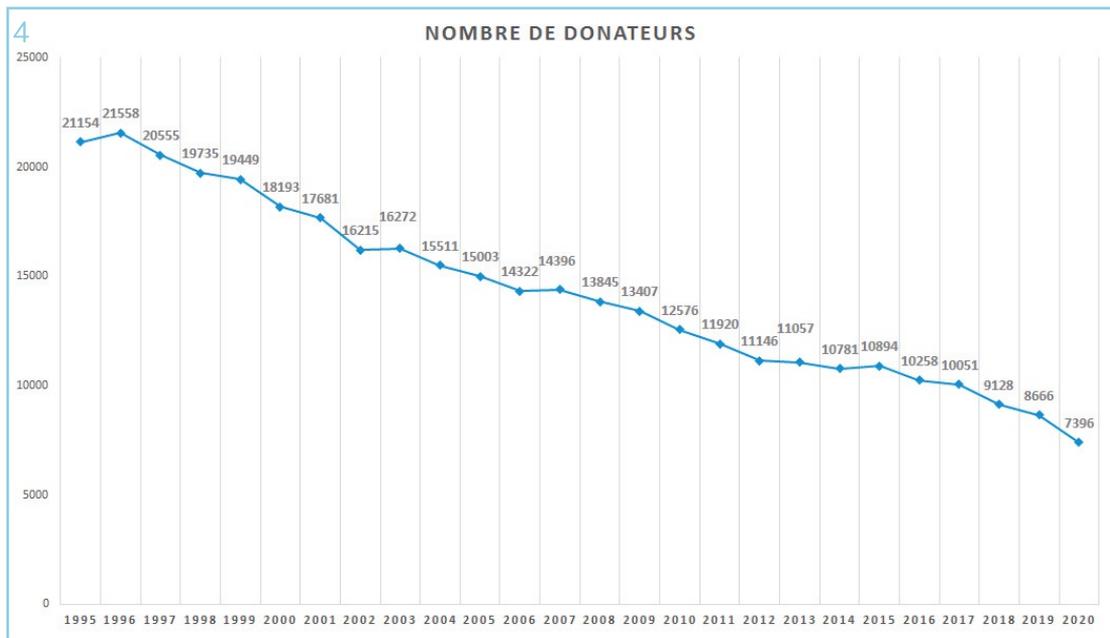
Evolution du casuel (en K€)



3

Evolution du denier (en K€)





Néanmoins, pour 2021, une vigilance particulière s'impose : en effet, au terme du premier semestre, la collecte du denier est en retard de 86k€ (soit 9%) par rapport à la même période de 2020. Notons néanmoins, comme cela a été souligné à l'assemblée générale de l'Association Diocésaine du 25 juin, que certains groupements paroissiaux sont en avance. Les 7 premiers, en moyenne de +25%, du fait du travail local de sensibilisation : certainement de bonnes pratiques à partager !

En face de cette réduction de 636k€ des ressources, les charges de fonctionnement ont baissé de 420k€, du fait de l'activité réduite et des efforts d'économies et de limitation des investissements. Certaines tranches de travaux, déjà lancés, ont été menés : la Maison paroissiale de Belley (tranche 1 & 2), l'église de Saint Maurice de Beynost, la sécurité et l'accessibilité de la chapelle des Venues. Merci aux donateurs qui se sont mobilisés sur ces chantiers (pour 180k€), aux bénévoles qui y ont travaillé ainsi qu'aux communautés paroissiales qui ont cédé des biens non

indispensables à la pastorale (pour 217k€). Merci également de la nouvelle mobilisation des paroissiens du diocèse de Münster pour le sanctuaire d'Ars (pour 250k€), apportant ainsi de précieuses ressources exceptionnelles. De la même veine, une reconnaissance particulière accompagne nos prières pour les bienfaiteurs légataires au diocèse qui ont rejoint la Maison du Père au cours de cette année (pour 494k€).

Au final, le résultat d'exploitation de l'Association Diocésaine de Belley-Ars pour 2020 a été de -257k€ et le résultat net global de +564k€. Affecté en « report à nouveau », il est disponible pour les besoins financiers futurs, en particulier pour l'année 2021, qui, tout en étant encore touchée par la crise sanitaire, ne bénéficiera pas des aides de 2020.

en K€	N	N-1
Total des produits d'exploitation	5 386	6 426
Total des charges d'exploitation	-5 643	-7 563
Résultat d'exploitation	-257	-1 137
Résultat financier	-38	20
Legs et dons	665	510
Résultat net / cessions d'actif	217	63
Autres éléments exceptionnels	-29	375
Résultat exceptionnel	853	947
Fonds dédiés à la restauration du sanctuaire	5	541
Résultat global	564	371

« Votre Père du Ciel sait ce dont vous avez besoin. Cherchez d'abord le Royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît. Ne vous faites pas de souci pour demain : demain s'inquiétera pour lui-même ; à chaque jour suffit sa peine. »

Mt 6, 32-34

Sommaire

Editorial	p. 1
Compte-rendu de l'audit du diocèse	p. 2
Une suite de l'audit au Sanctuaire d'Ars	p. 7
Rapport moral de Mgr Roland	p. 9
Quelques repères pour les comptes 2020 de l'Association Diocésaine	p. 12

Numéro spécial 8 bis :

Directives diocésaines en matière immobilière

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 25 août 2021

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : Diocèse de Belley-Ars

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

catholique-belley-ars.fr